

COMMISSION DE SUIVI ET DE CONCERTATION SUR LE PÉTROLE EN GUYANE

3^{ème} RÉUNION DU 8 NOVEMBRE 2012

Compte-Rendu

La Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane s'est réunie le 8 novembre 2012 pour la troisième fois sous la co-présidence du Préfet de Région Guyane et du Président de la Région Guyane.

1. Introduction :

Le Préfet de Région salue tout d'abord les participants et accueille les nouveaux venus à la suite de l'élargissement de la composition de la Commission de Suivi et de Concertation, notamment Bernard Chemoul, nouveau Directeur du Centre Spatial Guyanais, les représentants du Collectif Or Bleu contre Or Noir et le représentant des professionnels du Port, venus pour la première fois en séance plénière.

Pour la Commission et le Groupe de travail Retombées économiques, le GENERG est également admis à y participer. Les listes de diffusion seront complétées.

Le Préfet de Région regrette l'absence du CRPMEM de Guyane, qui attend la réponse écrite à son courrier aux Ministres du 5 septembre dernier, en cours de signature, et signale la constitution d'un Groupe de Travail Pêche, demandée par le CRPMEM au cours de la réunion de concertation spécifique tenue le 25 septembre.

Le Préfet rappelle à la Commission que le Compte-rendu de ses travaux du 7 septembre 2012 a été approuvé après circulation et rendu public sur les sites Internet de la Préfecture et du Conseil régional, ainsi que la liste des participants.

Le Président de la Région Guyane, Rodolphe Alexandre, tient à saluer les participants au Forum des Métiers du Pétrole qui en ont fait un succès auprès de plus de 1000 jeunes. Il souligne l'implication des entreprises pétrolières pour l'ouverture de nouveaux postes et pour la diffusion d'informations sur leurs activités, afin d'entretenir le mouvement d'intérêt amorcé. Il soutient également fortement le Groupement d'Intérêt Public formé autour de l'Université en Guyane et souhaite la participation de Shell aux actions de formation à renforcer.

Il souligne sa volonté de rassembler à nouveau les élus guyanais à Paris pour faire des propositions communes dans le cadre de la réforme du Code Minier en cours d'élaboration. Il suivra activement les discussions avec le secteur de la Pêche, notamment sur les Fonds qui lui seront dédiés et leur utilisation en vue de projets collectifs.

Enfin le Président de Région souhaite la mise en place de scénarios économiques à plus ou moins long terme dans le cadre du Groupe de Travail Retombées économiques.

A l'ordre du jour de la Commission figurent l'organisation de la gestion des Fonds Shell, la restitution des travaux des Groupes de Travail, puis la présentation par le Président de Shell Exploration-Production France de l'avancement du projet d'exploration off-shore.

2. Organisation de la gestion des Fonds Shell :

Anne Duthilleul, chargée de la Mission d'accompagnement des développements pétroliers en Guyane, rapporte sur la mise en place des Fonds Shell déposés auprès de la CDC Biodiversité depuis fin septembre et répartis entre :

- 0,3 M€ pour le secrétariat permanent de la Commission et de ses Groupes de Travail, qui permettra de mieux assurer les liaisons en Guyane avec tous les interlocuteurs et de créer un Site Internet dédié aux développements pétroliers ;
- 1 M€ pour abonder les programmes de Recherche ;
- et ultérieurement 2 M€ pour le Développement local, en fonction des résultats du forage en cours.

3. Restitution des travaux des groupes de travail :

Anne Duthilleul présente succinctement **les travaux des quatre Groupes de Travail** (Sécurité-Environnement, Retombées économiques-Développement local, Formation-Emploi et Recherche), le cinquième spécifique au secteur Pêche n'ayant pas démarré, en donnant la parole à leurs rapporteurs respectifs.

- **Le Groupe de Travail 1 sur Sécurité et Environnement**, présidé par l'Etat (Joël Duranton, DEAL Adjoint), s'est réuni deux fois le 12 octobre et le 6 novembre. Il a admis de nouveaux membres, notamment le Collectif Or Bleu contre Or Noir et le CEDRE, et s'est penché sur les points suivants :

- état d'avancement du projet Shell ;
- réponse aux questions techniques posées sur l'application des mesures réglementaires prises à cet égard, notamment les mesures de courants, l'observation des mammifères marins et des tortues durant la première campagne sismique (Zone Est) et les prélèvements halieutiques effectués avant la deuxième campagne sismique (Zone Ouest) ;
- début d'élaboration d'un guide technique de méthodologie de dépollution des vasières et de la mangrove, destiné à compléter les plans POLMAR sur ce sujet intéressant particulièrement la Guyane.

Les discussions ont fait apparaître également le souhait exprimé par le Groupe de Travail de renforcer la communication sur les campagnes en cours auprès de la société civile et du grand public, d'abord par le Site Internet dédié, puis par des actions pédagogiques de communication directe sur le terrain.

Il se réunira à nouveau le 6 décembre pour approfondir le cahier des charges du guide technique en cas de pollution du littoral.

- **Le Groupe de Travail 2 sur Retombées économiques et Développement local**, présidé par la Région (Mme Carol Ostorero, Vice-Présidente), s'est réuni le 25 octobre dernier. Il s'est intéressé aux sujets suivants :

- accès des entreprises guyanaises aux marchés de Shell et ses sous-traitants dès la phase d'exploration, notamment pour l'approvisionnement en produits consommables du navire de forage, incité par Shell à venir se fournir en Guyane, et qui fera l'objet d'un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des organismes consulaires ;
- échanges amorcés avec les entreprises de Trinidad sur l'organisation d'une base arrière pétrolière et la constitution d'une réponse fiable aux besoins du secteur pétrolier en Guyane ;
- normes applicables aux produits livrés et aux prestations effectuées sur le navire de forage ou sur la plate-forme d'exploitation future ;
- études générales menées par la Région sur la fiscalité pétrolière ou le Code Minier ;

- besoins en infrastructures pour accompagner les développements éventuels et coordination des études en cours ;
- actions de développement local à financer et gestion des Fonds Shell (2 M€ à mettre en place en fonction des résultats du premier forage, y compris pour la Pêche) ;
- organisation et feuille de route du Groupe de Travail, en particulier constitution de sous-groupes ad hoc si nécessaires et intégration du préfigurateur du nouveau Grand Port Maritime de Guyane.

Il apparaît nécessaire de détailler les perspectives de développement d'une filière pétrolière en Guyane, puis d'identifier ou de susciter le tissu d'entreprises susceptibles de répondre à ces besoins. Ce travail sera animé avec l'aide des Cabinets EGIS Conseil et Calia, retenus à cet effet par la Région et représentés ce jour pour la première fois à la Commission.

- **Le Groupe de Travail 3 sur Formation et Emploi des Guyanais**, présidé par la Région (François Mengin-Lecreux, Directeur Général des Services), s'est réuni le 18 septembre dernier, pour préparer un Forum des Métiers du Pétrole, qui s'est tenu le 23 octobre à Cayenne et a rassemblé plus de 1000 jeunes lycéens ou étudiants et de nombreux acteurs de la formation et du secteur pétrolier ou maritime. Il a permis de délivrer à tous une information sur les formations initiales et qualifications nécessaires pour ces métiers et une mise en relation avec les entreprises du secteur pétrolier.

Le Groupe de Travail s'intéressera aux points suivants :

- filières de formation à faire évoluer ou compléter pour répondre aux besoins ;
- échanges à entretenir avec les lycées et avec Pôle Emploi sur les emplois futurs ;
- création d'un référentiel des Métiers du Pétrole, et plus largement de l'Industrie, à mettre à la disposition du grand public dans un lieu ad hoc (« Maison de l'Industrie » ?) ;
- mise en place effective du « pool d'entreprises » du secteur pétrolier destiné à anticiper les recrutements et la qualification de Guyanais, pour préparer dès maintenant l'exploitation éventuelle de pétrole off-shore en Guyane et répondre aux attentes créées par le Forum des Métiers.

Shell souligne la qualité des jeunes rencontrés, très motivés, souvent d'excellent niveau et comprenant bien les enjeux pour l'avenir de la Guyane.

- **Le Groupe de Travail 4 sur la Recherche**, présidé par l'Etat (Didier Fournier, DRRT) s'est réuni deux fois le 7 septembre et le 6 octobre, pour préparer un Séminaire scientifique qui se tient à Cayenne du 5 au 8 novembre. Il s'est d'abord interrogé sur les projets à présenter au co-financement de Shell, outre les sources habituelles de financement de la Recherche.

Puis, faute de propositions suffisantes émanant de ses seuls membres, il a réuni ce Séminaire scientifique entre une vingtaine de chercheurs invités exclusivement entre eux. Ceux-ci ont pour objectif de définir les programmes de recherche susceptibles d'être menés en Guyane, en collaboration avec des chercheurs de Métropole, pour renforcer la base régionale actuelle du Pôle Mer du GIP IRISTA. Ils ont travaillé sur les trois axes suivants :

- le milieu physico-chimique du littoral et des eaux guyanaises ;
- les écosystèmes s'y développant ;
- leur vulnérabilité aux perturbations (naturelles et anthropiques) subies par ces écosystèmes.

Les travaux du Séminaire scientifique seront restitués publiquement ce jour à la Région et consignés dans un compte-rendu écrit. Le Groupe de Travail en retiendra ensuite les sujets qui lui sembleront les plus pertinents et préparera les Appels à Projets correspondants.

4. Avancement des travaux d'exploration de Shell :

Le Directeur Guyane de Shell Exploration Production France, Bruno Thomé, présente le déroulement du forage en cours depuis le 6 juillet, ainsi que celui des campagnes sismiques à ce jour.

Pour le forage GM-ES 2, le niveau atteint est de 5900 m, pour un objectif final de 6100 m. Les résultats des sondages et analyses effectués seront donc prochainement disponibles. L'emploi des fluides à base synthétique a permis de travailler en toute sécurité et a respecté strictement les normes de rejets imposées. La cimentation des tubages est réalisée au fur et à mesure pour assurer l'étanchéité des circuits de circulation des fluides de forage et leur récupération. Lorsque les dernières mesures sismiques souterraines seront achevées, la fermeture du puits sera effectuée en cimentant de nouveaux bouchons, selon une procédure à adopter avec la DEAL.

Le forage suivant (GMES-3) débutera à 8 km du premier environ, avant la fin de l'année 2012, en fonction des résultats du premier, qui seront connus avant Noël.

Shell précise les modalités de mesure et de prédiction des courants qu'il a mis en place et qui se sont révélées très efficaces. Les courants très forts rencontrés en août se sont notablement atténués en septembre. Il ne subsiste à ce jour « que » 2 à 2,5 nœuds de courant régulier orienté Sud-Est/Nord-Ouest.

Un exercice POLMAR est prévu le 14 novembre avec la participation des navires de soutien de Shell.

Pour la première campagne de mesures sismiques, menée en juillet sur la zone la plus à l'est, des observateurs qualifiés étaient présents sur le navire de sismique, ainsi que des dispositifs de détection de nuit comme de jour, qui ont permis de repérer des mammifères marins présents au loin, mais aucun dans la zone d'exclusion. Une campagne de prélèvements de ressources halieutiques a été réalisée fin juillet et début août sur la deuxième zone de sismique, avant le démarrage de celle-ci, afin d'établir un état de cette ressource avant sismique.

Une nouvelle campagne sera effectuée pendant les mesures sismiques, qui ont repris le 23 octobre sur cette zone jusqu'à la fin de l'année 2012.

Shell indique le volume mesuré de retombées économiques déjà perçues en Guyane depuis le début de ses travaux en 2012, soit environ 2 M€, ce qui correspond à un rythme annuel de 4 M€, hors achats de produits consommables par le navire de forage (environ 1 M€ en tout, dont une partie en Guyane). Les montants cités regroupent les prestations effectuées pour Shell et ses trois principaux sous-contractants, Stena, NHV et Schlumberger.

La discussion qui a suivi a permis d'éclairer la Commission sur les points présentés par Shell ou soulevés par les participants :

- La date de fin du forage en cours ne peut pas être prévue précisément, mais Shell s'attachera à communiquer les résultats sur place dès que possible, avant Noël en tout état de cause. Une indication sur les volumes de réserves potentielles pourrait être tirée de ce premier forage, mais elle ne sera encore que partielle.
- Au-delà du forage en cours et du forage suivant, deux autres forages sont prévus dans la Déclaration d'Ouverture des Travaux de 2012. Leur positionnement sera

précisé en fonction des résultats des deux premiers et, si nécessaire, des documents complémentaires seront fournis et portés à la connaissance du public. Selon le cas, la DEAL précise qu'un arrêté complémentaire du Préfet pourrait être jugé nécessaire. Le Groupe de Travail Sécurité-Environnement en serait alors informé.

- Le Permis Exclusif de Recherche est valide jusqu'en 2016. D'autres travaux seront sans doute nécessaires pour en poursuivre l'exploration en 2014-2015-2016 et leur demande d'ouverture sera présentée en 2013. Selon que la réforme du Code Minier sera alors intervenue ou non, le cadre actuel ou le cadre rénové (législatif et réglementaire) sera applicable à ces travaux. De toute façon, il sera possible d'aller au-delà du strict cadre réglementaire actuel, comme cela a pu être fait pour la DOT de 2012, pour l'information du public notamment. Et le nouveau cadre réglementaire s'appliquera immédiatement aux travaux en cours, le cas échéant.
- Pour les nouvelles demandes de PER, le Code Minier actuel continue de s'appliquer. Mais leur instruction a pris du retard et n'a donc pas démarré localement.
- Le secteur de la Pêche a un intérêt légitime à faire valoir face à l'occupation du domaine maritime par d'autres activités, mais aussi l'Environnement. Il faut donc parvenir à une vision croisée des enjeux sur le Pétrole, la Pêche et l'Environnement, de façon à assurer la durabilité des activités. L'élaboration d'un Schéma minier marin de la Guyane pourrait être entreprise, après celle du SDOM, comme prévu par le Grenelle de l'Environnement. Son objectif partagé pourrait être de préserver à la fois les activités durables et les écosystèmes marins de Guyane. L'Etat et la Région soutiennent cette idée proposée par Guyane Nature Environnement. Il est préconisé de mettre en place une réflexion à ce sujet en profitant des apports de chaque Groupe de Travail et de tous les acteurs en présence. Le MEDEF demande d'ajouter les autres activités liées à la Mer, comme le tourisme dans cette réflexion. La Région prévoit d'ores et déjà de lancer un Séminaire sur la Mine et le Pétrole en Guyane et de réunir le Congrès pour débattre des retombées pour les Guyanais et les collectivités de ces activités.
- Pour éclairer les participants, des précisions sont apportées sur l'exercice POLMAR Terre réalisé à la mi-octobre et sur l'exercice POLMAR Mer prévu le 14 novembre. Les communes y ont été associées et ont manifesté de l'intérêt, ce qui est un progrès par rapport aux précédents. Il s'agit effectivement de former leur personnel technique aux interventions en cas d'accident et de mettre en place le matériel nécessaire. Le Groupe de Travail Sécurité-Environnement aura un compte-rendu de ces exercices et des leçons à en tirer.
- Enfin, d'une manière générale, il est demandé à Shell de communiquer plus activement sur ses travaux en cours, malgré la prudence indispensable dans cette période encore incertaine sur les résultats concrets. Soulevé par le Groupe de Travail Sécurité-Environnement, ce point intéresse tous les acteurs. Les réunions de la Commission ne suffisent pas à toucher tout le public. Il faut donc démultiplier l'information, faire partager les enjeux et les faire relayer, par les médias notamment. Une démarche pédagogique auprès des jeunes sera entreprise par l'Etat, la Région et Shell, qui s'y préparent, mais n'ont pas encore tous les supports pédagogiques nécessaires. La mise en place du Secrétariat permanent de la Commission de Suivi et de Concertation, ainsi que de l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage de la Région, devrait grandement y contribuer.

En conclusion, le Président de Région rappelle sa détermination à saisir cette opportunité pour la Guyane et pour la France. Il se prépare à discuter très activement avec l'Etat des retours financiers et de la répartition des compétences, notamment dans le cadre de la

réforme du Code Minier, mais aussi de la fiscalité. Il compte progresser par paliers sur les enjeux de Formation-Emploi pour les Guyanais et sur les retombées économiques, en vue d'une future exploitation. Il souhaite que tous les acteurs, Région, Département, CCI et plus largement la population puissent disposer de la plus large information à cet effet.

Le Préfet clôture la séance en remerciant les participants et en rappelant que la montée en puissance de la Commission de Suivi et de Concertation se poursuivra d'ici fin 2012. Il incite à la prudence quant à des « emballements » qui seraient prématurés en phase d'exploration.

5. Calendrier :

Dates des prochaines réunions de la Commission :

- **jeudi 10 janvier 2013**
- **jeudi 7 mars 2013 (sous réserve de confirmation).**

Groupes de travail : ils réuniront sur convocation de leurs présidents respectifs, et au plus tard la même semaine que la Commission, voire plus souvent en cas de besoin, selon les projets suivis.

COMMISSION DE SUIVI ET DE CONCERTATION SUR LE PÉTROLE EN GUYANE

RÉUNION DU 8 NOVEMBRE 2012

Liste des participants

Etat :

Denis Labbé, Préfet de la Région Guyane,
Vincent Niquet, SGAR
Anne Duthilleul, chargée de la mission d'accompagnement Pétrole Guyane
Christian Claudon, Commissaire au Développement Endogène Guyane
Joël Durantou, Directeur Adjoint DEAL
Alex Guez, DEAL
Bruno Buttier, Adjt au Directeur régional Douanes
Stéphane Gatto, Directeur de la Mer
Didier Fournier, Délégué régional DRRT
Steven Martin, AEM
José Euryale, Rectorat

Région :

Rodolphe Alexandre, Président de la Région
Carol Ostorero, VP Région, Présidente ARD-Guyane Développement
François Mengin-Lecreulx, Directeur général des Services
Jean-Claude Simoneau, VP ARD-Guyane Développement
James Bellemare, ARD-Guyane Développement
David Porfal, Région
Jean-François Henric, EGIS Conseil
Laurent Courty, EGIS Guyane

Département :

Fabien Canavy, Vice-Président

Elus :

Gaëlle Narayanassamy, Cabinet de Chantal Berthelot, député

Organismes :

Régine Panhuys, Guyane Technopole
Cho Shu Ho, CCIG
Victor Laupa, Directeur LADOM
Anne Corval, Directrice CNRS Guyane
Ariane Blum, Directrice BRGM Guyane
Paul Jeannet, Directeur territorial Caisse des Dépôts et Consignations
Fabrice Dufresne, Directeur IEDOM
Bernard Chemoul, Directeur du Centre spatial guyanais
Pierre Zammit, Directeur délégué CNES
Jean-Yves Ursule, Pôle Emploi

Socio-professionnels :

Olivier Gomila, CGPME Guyane
Stéphane Lambert, 1^{er} VP MEDEF Guyane
Bernard Assié, Secrétaire général Cluster Maritime Guyane

Associations :

Laurent Kelle, WWF-Guyane
Christian Roudgé, Coordinateur Guyane Nature Environnement

Ariane Appolinaire, Collectif Or Bleu contre Or Noir

Shell :

Patrick Romeo, Président Shell Exploration Production France

Alain Deport, Adjoint au Pt SEPF

Bruno Thomé, Directeur SEPF Guyane

Gilles Amiard, SEPF

Melissa Langlois, Communication SEPF Guyane

Joachim Vogt, SEPF Guyane